

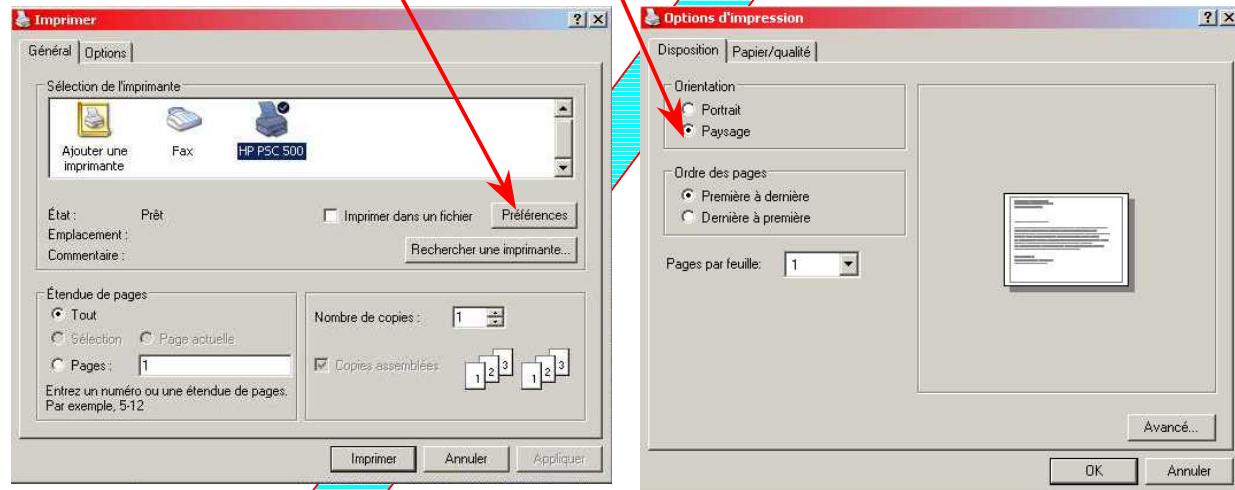
Imprimer une page affichée

Vous pouvez imprimer une page affichée sur votre écran. Toutefois, cette page étant composée de multiples éléments, votre imprimante aura peut-être du mal à conserver la mise en page d'origine.

Si la page que vous voulez imprimer comporte quelque part la mention « imprimer » (ou « print »), cliquez sur cette option. Cela veut dire que le rédacteur de la page a prévu une fonction spéciale qui permet une impression du texte débarrassée des « fioritures » de mise en page.

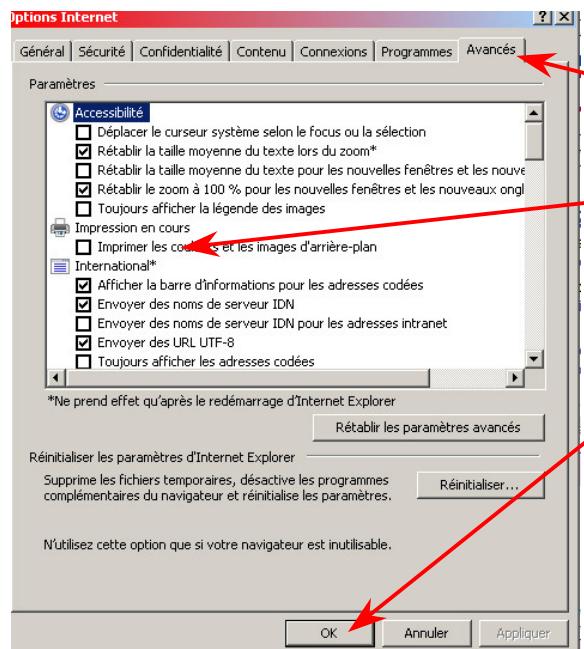
En tout état de cause, plutôt que d'utiliser l'icône d'imprimante figurant dans la barre d'outils en haut de l'écran, utilisez de préférence la fonction « Fichier » puis « Imprimer » pour mieux piloter vos options.

Je conseille d'utiliser le format « paysage » (horizontal) qui est plus proche du format de l'écran et qui évite bien souvent d'avoir la partie droite de la page coupée au moment de l'impression.



Les pages sur Internet comportent souvent beaucoup de « fioritures » et de couleurs qu'il n'est pas intéressant d'imprimer.

Pour éliminer l'impression de ces fonds de plans, modifiez les options de votre navigateur :



Avec Internet Explorer, faites « Outils » - « Options Internet » puis sélectionnez l'onglet « Avancé ».

Si ce n'est déjà fait, ôtez la coche de l'option « Imprimer les images et les couleurs d'arrière-plan ».

Puis cliquez sur « OK ».